Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 78 (1969)
Heft: 2

Artikel: La Croix-Rouge suisse poursuit et intensifie son aide au Nigéria/Biafra
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683199

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Croix-Rouge suisse poursuit et intensifie son aide au Nigéria/Biafra

L'équipe de la Croix-Rouge suisse, déléguée au Nigéria en septembre 1968 et qui est stationnée à Ihe, au Sud d'Enugu, procède régulièrement à des distributions de rations alimentaires dans six points différents des environs de la localité, touchant à chacun de ces endroits entre 3000 et 10 000 personnes. A chaque jour de la semaine correspond un point de distribution et le programme hebdomadaire de l'équipe touche environ 32 000 personnes.

Photos CICR/M. Vaterlaus

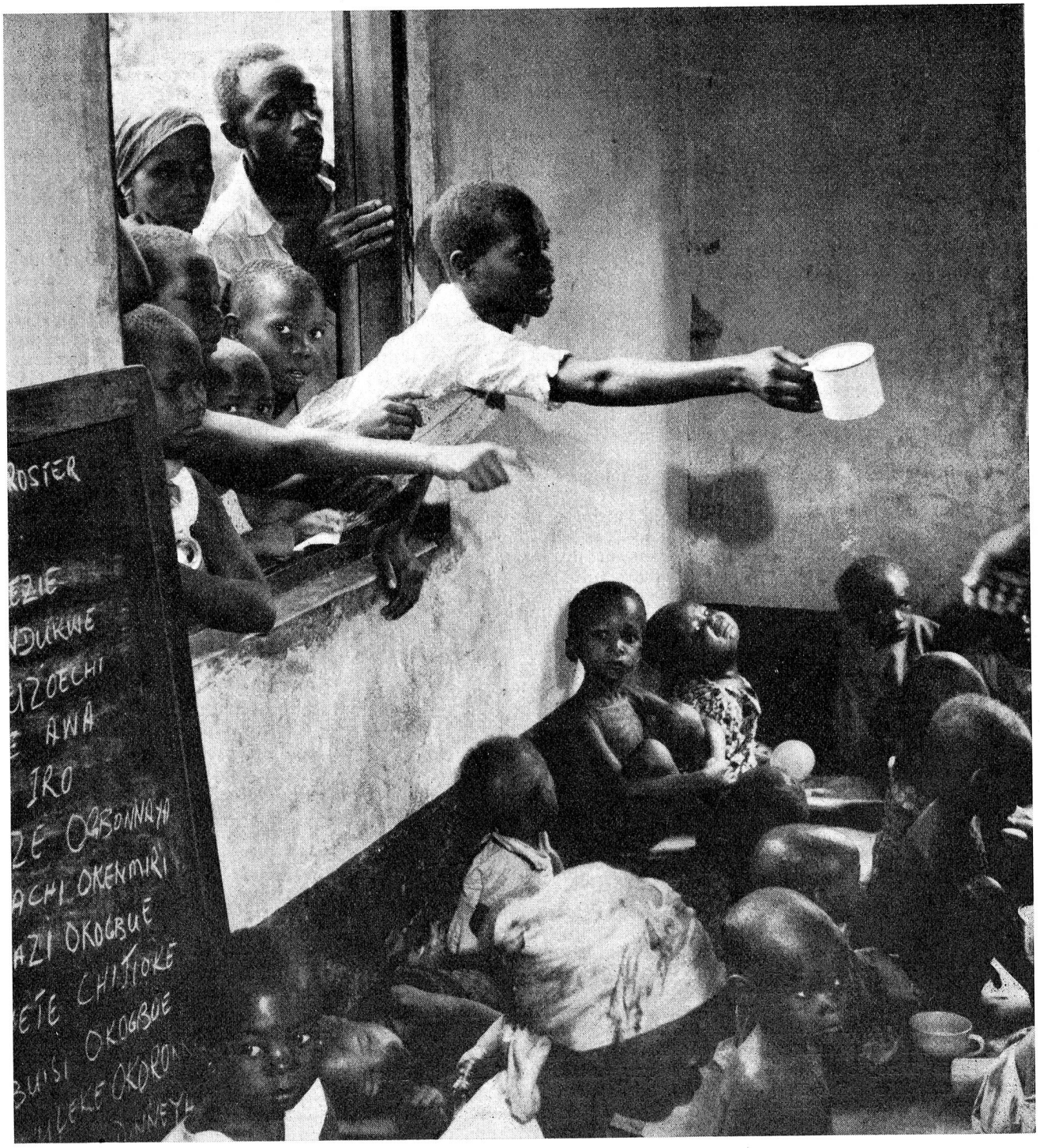

Comme nous l'avons relaté à plusieurs reprises déjà, la Croix-Rouge suisse est présente depuis un an et demi au Nigéria/Biafra où elle œuvre dans le cadre de l'action de secours générale du CICR qui conformément aux principes Croix-Rouge de l'humanité et de l'impartialité, intervient en faveur de toutes les victimes du conflit, qu'il s'agisse de Ibos, de Haoussas ou de ressortissants d'autres groupes ethniques, de militaires ou de civils et quel que soit le côté du front où ces victimes se trouvent. A l'heure où nous écrivons ces lignes (20 janvier 1969) le CICR avait dû interrompre provisoirement son pont aérien vers le Biafra le lundi 6 janvier, à l'exception des vols de liaison. A cette date, l'Ambassadeur Lindt, commissaire général du CICR en Afrique occidentale, se trouvait à Santa Isabel où il s'employait à obtenir du Gouvernement de la République équatoriale qu'il revienne sur la décision qu'il avait prise le 28 décembre 1968 à l'endroit du CICR, consistant à interdire à ce dernier l'acheminement vers le Biafra du carburant nécessaire à ses véhicules assurant le transport de ses secours. Pour garantir la neutralité absolue de son aide, le CICR doit garder le contrôle de toute son action et pour cette raison est tenu d'assumer lui-même au Biafra le transport de ses secours en vivres et médicaments depuis leur point d'arrivée jusqu'aux centres de distributions, en passant par les dépôts centraux. Le Biafra étant soumis au blocus, le CICR n'a pas la possibilité de se procurer sur place le carburant dont il a besoin et doit donc l'emporter par la même voie aérienne que les secours. Lorsque ces lignes paraîtront, le 1er mars 1969, la situation aura vraisemblablement évolué dans un sens ou dans l'autre.

Partant de Santa Isabel, capitale de la Guinée équatoriale, ce pont acheminait vers le Biafra, depuis l'été 1968, des secours en vivres et médicaments destinés aux victimes du conflit, ainsi que du matériel, les véhicules et l'équipement nécessaires pour leur distribution. Dans le réduit du Biafra, plus de 750 000 réfugiés bénéficiaient de ce programme, tandis que 800 000 personnes environ sont secourues sur territoire fédéral. 60 aides Croix-Rouge blancs sont engagés dans l'action menée au Biafra, 300 dans celle menée au Nigéria, les uns et les autres secondés par un nombreux personnel indigène et l'on dénombre encore 40 collaborateurs européens stationnés sur l'Ile de Santa Isabel, en Guinée équatoriale, d'où 6670 tonnes de secours ont été transportés de nuit au Biafra, entre le 3 septembre 1968 et le 10 janvier 1969, au cours de 713 vols.

Comme nous l'avions signalé déjà dans nos précédentes éditions, la Croix-Rouge suisse a délégué au Nigéria, en septembre 1968, une équipe médico-sociale, actuellement forte de 9 membres. Stationnée à Ihe, à 30 km au Sud d'Enugu, cette équipe procède à des distributions de rations alimentaires dont bénéficient chaque semaine quelque 30 000 personnes (à chaque jour de la semaine correspond un point de distribution); elle traite en outre ambulatoirement environ 100 personnes dans les centres extérieurs et soigne les 80 à 100 blessés qui se trouvent à demeure dans un lazaret de fortune aménagé par ses soins dans une ancienne école normale.

A la mi-janvier, la Croix-Rouge suisse signalait par ailleurs le départ des deux premiers membres d'une équipe médicale de 4 personnes qui sera affectée au service de neurochirurgie de l'Hôpital-école de Lagos, établissement du type clinique universitaire. Au cours des six prochains mois, la direction de ce très important service, où sont soignés principalement des blessés de guerre, sera successivement assurée par six médecins-chefs mis à disposition par l'Hôpital cantonal de Zurich, ceci en attendant que le médecin nigérian qui sera appelé à diriger la station ait parfait la formation spéciale qu'il poursuit dans ce but à Zurich.

Le premier médecin suisse délégué à Lagos était accompagné d'une physiothérapeute; un second médecin, une autre physiothérapeute et une infirmière de salle d'opération également mis à disposition par l'Hôpital cantonal de Zurich les ont rejoints par la suite.

De plus, la Croix-Rouge suisse a recruté une équipe chirurgicale comprenant 3 médecins et 2 infirmières qui pendant trois mois soigneront des blessés à l'hôpital d'Aboh. Cette équipe a emporté avec elle tout le matériel dont elle a besoin.

L'on a abondamment parlé, ces derniers mois, des ravages de la famine, de la misère des personnes déplacées, moins en revanche, des très nombreux blessés et des possibilités limitées de les soigner sur place, d'un côté comme de l'autre, mais spécialement au Biafra. Le CICR s'est préoccupé du problème et a pris la décision d'organiser une action spéciale, le *«Medicairlift»* ou *«Pont aérien médical»*, soit un programme visant à faire venir en Europe pour les soigner d'une manière appropriée dans des hôpitaux spécialisés, de grands blessés ne pouvant subir sur place les traitements nécessaires. A cet effet, le CICR a délégué au Biafra, à fin décembre 1968, le *Dr G. Piderman* qui était chargé de sélectionner un premier contingent de 100 patients se trouvant dans 9 hôpitaux biafrais. Les Croix-Rouges de Suisse, France, Norvège et Italie ont d'ores et déjà offert leur concours à cette action, soit une cinquantaine de lits. La Suisse pour sa part s'est engagée à recevoir 20 blessés, ceci grâce à la compréhension et à la générosité des médecins et des hôpitaux. Ces patients, qui arriveront par petits groupes seront accompagnés d'infirmières biafraises.

De retour de sa mission, le Dr G. Piderman a écrit notamment:

«Délégué par le CICR, je suis parti le 25 décembre pour le Biafra afin de sélectionner, parmi les victimes de la guerre, un certain nombre de blessés susceptibles d'être guéris complètement ou en partie de leurs graves

Le lait en poudre, la «poudre miracle» se mange aussi... Grâce aux distributions alimentaires dont ils bénéficient régulièrement depuis l'été dans les centres du CICR et des Eglises, les enfants biafrais, pour ne citer qu'eux, ont repris suffisamment de forces pour rire et jouer à nouveau.

handicaps grâce à une ou à plusieurs interventions chirurgicales.
Le nombre total des blessés enregistrés au Biafra depuis le début des hostilités s'élève à 100 000, tandis que celui des tués serait de 14 000 à 15 000. Outre ces victimes des effets directs des combats, plus de 200 000 personnes sinon plus sont mortes des suites de la famine, notamment du manque de protéines.
Actuellement, les 9 hôpitaux existant reçoivent journellement 200—400 blessés nouveaux, victimes des bombardements et des effets directs des combats. Cinq de ces établissements sont en plus ou moins grande partie desservis par des médecins et du personnel soignant mis à disposition par le CICR qui leur fournit également des médicaments et des pansements.
Outre ces établissements, il existe des hôpitaux purement militaires, 4 institutions plus grandes et plusieurs homes de convalescence desservis par l'armée indigène.
A côté de ces hôpitaux fixes viennent s'en ajouter de plus petits, en partie dirigés par des organisations d'églises et d'autres hôpitaux de campagne installés de manière plus ou moins improvisée dans la brousse et qui sont exploités par l'Etat ou par des missions.
Aux 6000 patients chirurgicaux traités dans les hôpitaux principaux, s'ajoutent, estime-t-on, environ 15 000 autres blessés de guerre plus ou moins handicapés.
Dans ce chiffre, on dénombre 500 amputés, entre 300 et 400 patients atteints de blessures à la face, plus de 1000 paralysés des mains ou des pieds, ainsi que des articulations bloquées, des déformations, des membres raccourcis, des blessures osseuses non guéries, au total 13 000 cas.
La proportion des blessés militaires et des blessés civils serait de 15:1.
Seuls des patients dont l'état général était suffisamment bon pour leur permettre de voyager par avion et de supporter des interventions chirurgicales ont pu être désignés pour le «Pont aérien médical». Parmi les quelque 6000 patients chirurgicaux traités actuellement dans les hôpitaux biafrais, j'en ai trouvé un peu plus de 100 se prêtant à des interventions dans le sens d'une chirurgie de réparation. Le nombre total des malheureux qui, par suite de l'afflux quotidien de nouveaux blessés dans tous les hôpitaux du Biafra n'ont pu être soumis à la deuxième, voire à la troisième intervention qu'ils auraient dû subir est naturellement beaucoup plus élevé.»

Le premier groupe de grands blessés biafrais est arrivé en Suisse le 18 février 1969.